

DEC162357DAJ

Décision donnant délégation de signature à Mme Françoise Paillous, pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie

LE PRESIDENT

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 conférant la qualité d'ordonnateur secondaire aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la convention du 25 juin 2004 modifiée par avenants portant sur la création d'une UMI dénommée LIMMS/CNRS-IIS (UMI) n°2820 entre l'Institut des sciences industrielles (IIS) de l'université de Tokyo et le CNRS ;

Vu l'accord de partenariat conclu le 16 juin 2014 entre l'unité mixte internationale 2820 CNRS-Université de Tokyo-LIMMS, l'université de Lille 1, et le Centre Oscar Lambret portant sur le projet de recherche scientifique « Seeding Microsystems in Medicine in Lille – European-Japanese Technologies against Cancer » (SMMIL-E) ;

Vu la décision attributive d'aide Contrat de plan Etat région 2015-2020 n°2016-CNRS-Opération IRICL Volet SMMIL-E dont le laboratoire concerné est l'UMI2820 LIMMS et son site « Miroir » lillois ;

Considérant que l'Unité mixte internationale 2820 CNRS-Université de Tokyo-LIMMS est rattachée à la délégation Paris Michel-Ange ;

Considérant que l'Unité mixte internationale 2820 CNRS-Université de Tokyo-LIMMS a une implantation principale à Tokyo et une implantation secondaire à l'adresse CNRS-Délégation Nord-Pas-de-Calais et Picardie, 2 rue des Cannoniers, CS60009-59046 Lille cedex ;

Considérant l'intérêt commun de la délégation Paris Michel-Ange et de la délégation Nord-Pas-de-Calais d'une collaboration renforcée avec les partenaires locaux et la Région Nord-Pas-de-Calais afin de développer les synergies et les ressources des fonctions supports pour la gestion locale du financement du projet IRICL Volet SMMIL-E par des fonds CPER ;



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 98 53 90

DECIDE :

Art 1^{er} – Délégation est donnée à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, à compter du 1^{er} juin 2016, les actes et décisions nécessaires à l'exécution du projet IRICL Volet SMMIL-E, porté par l'équipe de l'UMI2820 LIMMS implantée à Lille.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 OCT. 2016**



Alain Fuchs